

Être CME, un engagement pour Sélestat !

Les projets pour améliorer le quotidien des jeunes sélestadiennes et sélestadiens comme toi sont conçus et réfléchis lors des réunions de travail. **Il est obligatoire d'être présent à chacune d'entre-elles.**

Tu seras également sollicité pour participer aux cérémonies officielles telles que les 11 novembre, 8 mai et 14 juillet. Ces manifestations sont très importantes et il est primordial que tu sois présent à chaque fois, c'est un des devoirs du Conseiller Municipal Enfant.

D'autre part, des sorties seront organisées pendant tes deux années de mandat. Ce sera l'occasion pour toi de partager du temps avec les élus qui ne font pas partie de ton groupe. Tu pourras apprendre à les connaître pendant ces moments privilégiés.

Quelques dates à retenir :

- **Réunion d'information pour les parents**
Mercredi 22 septembre 2021 à 18h Salle Festive
Complexe Sainte-Barbe (2^e étage)
- **Fin du dépôt des déclarations de candidature auprès des enseignants** : **lundi 27 septembre 2021**
- **Élections des nouveaux CME** (mandat 2021 / 2023)
Lundi 4 et mardi 5 octobre 2021 dans les écoles élémentaires
- **Formation des nouveaux élus « Engagement jeunes citoyens »**
Mercredi 6 octobre 2021 de 14h à 16h Salons de l'Hôtel de Ville

*N'hésite pas à nous contacter
si tu as des questions.
A bientôt !*

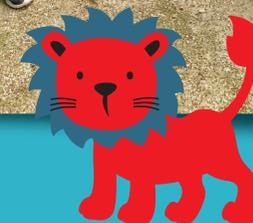
Sélestat
Alsace Centrale

Ville de Sélestat
9 Place d'Armes
Tél. 03 88 58 85 53
cme@ville-selestat.fr
www.selestat.fr

TU AS ENVIE
DE FAIRE BOUGER
TA VILLE ?

Deviens conseiller municipal enfant !

accessible à tous les enfants en CM1 à Sélestat



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
Sélestat

Le Conseil Municipal des Enfants, c'est quoi ?



Le mot de Monsieur le Maire, Marcel BAUER

Un Conseil Municipal des Enfants doit permettre à tous nos jeunes de participer activement à la vie de leur cité. Se sociabiliser, c'est apprendre à vivre ensemble, c'est promouvoir des valeurs de liberté et de responsabilité.

Devenir conseiller municipal des enfants c'est **être acteur dans sa ville**, rapporter la parole de tous les enfants de Sélestat et mettre en œuvre des projets cohérents. C'est

aussi découvrir le fonctionnement de la mairie et apprendre à débattre pour prendre des décisions communes.

C'est **un véritable engagement civique** : je ne peux que vous encourager à rejoindre le Conseil Municipal des Enfants de Sélestat !

Un CME, qu'est-ce que c'est ?

C'est un groupe d'enfants élus par leurs camarades de classe, qui se rassemblent pour réfléchir et élaborer des projets dans des domaines différents tels que la solidarité, l'animation, l'environnement, le sport, la prévention routière, afin d'améliorer la vie des enfants et de tous les citoyens de la commune. Il est composé d'enfants de CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires de Sélestat : ce sont les Conseillers Municipaux Enfants.

Un CME, à quoi ça sert ?

Cela permet aux enfants d'exprimer leurs idées et de travailler sur des projets à destination des Sélestadiens. C'est aussi la possibilité pour les élus adultes de consulter les enfants sur les projets concernant la jeunesse. Enfin, les Conseillers Municipaux Enfants représentent tous les enfants de Sélestat.

Comment devenir CME ?

Tu as plein d'idées et tu as envie de te rendre utile pour tes camarades ? Alors n'hésite pas à poser ta candidature lors du passage du référent du CME dans ta classe ! Pour cela, il te faudra réaliser une campagne électorale en indiquant les actions que tu souhaiterais réaliser dans ta ville.



Une des réalisations du CME pour fêter l'année de l'Arbre 1521-2021

Participation à la cérémonie du 14 juillet



Les groupes de travail

Lors des réunions tes camarades et toi travaillerez en groupe sur les projets que vous souhaitez réaliser, et les construirez au fur et à mesure des rendez-vous.

Les réunions auront lieu toutes les deux semaines le mercredi en mairie. Selon la thématique du groupe de travail, les enfants peuvent se rencontrer soit le matin de 10h30 à 12h, soit l'après-midi de 14h à 15h30.

Il est important que tu connaisses ces horaires afin que tu puisses choisir un groupe de travail : il faudra tenir compte de tes autres activités avant de faire ton choix. Une fois le choix réalisé, tu t'engages à assister régulièrement aux séances.

Une fois par an a lieu la séance plénière. Il s'agit d'une réunion en présence de Monsieur le Maire et des élus de référence avec tous les CME. Chaque groupe de travail présente les actions réalisées durant l'année et fait des propositions pour l'année suivante. C'est également un moment d'échange entre jeunes élus et élus adultes.



Les élections

Pour voter, tu devras te munir de ta carte d'électeur, mettre le bulletin du nom de la personne pour qui tu souhaites voter dans une enveloppe et introduire celle-ci dans une urne. Ceux qui auront obtenu le plus de votes seront élus au CME (en cas d'égalité, c'est le plus âgé des deux qui l'emporte).



Quand et où se déroule le vote ?

Les élections se dérouleront dans ton école les 4 ou 5 octobre 2021, selon le choix des directeurs et des enseignants.

Et après les élections ?

Une fois les élections passées, une journée de formation *Engagement Jeunes Citoyens* sera organisée. Tu pourras alors exposer tes idées de projets, d'actions pour ta ville. Ce sera également l'occasion de rencontrer Monsieur le Maire et les élus adultes de référence, ainsi que tous les camarades avec qui tu travailleras tout au long de l'année.



La remise des écharpes